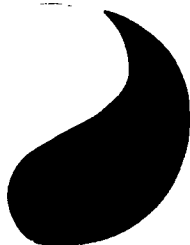


Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 18/05/2026 - B2026/007311 - 2016 B 01201 - 821 264 868 - 1001Audios



**AGORI CONSEIL
SAS 1001 AUDIOS**

29 Rue René Thomas

38000 GRENOBLE

TRIBUNAL DE COMMERCE

13 MAI 2026

GRENOBLE

COMPTES ANNUELS

Exercice du : 01/01/2025 au 31/12/2025

SIRET : 82126486800018

Certifié conforme à l'original.



AGORI CONSEIL

SAS 1001 AUDIOS
29 Rue René Thomas

38000 GRENOBLE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ATTESTATION	1
----- B I L A N -----	2
Bilan Actif et Passif	3
----- R E S U L T A T -----	4
Compte de résultat	5
Soldes Intermédiaires de Gestion	6
DETAIL COMPTES	7
Détail des comptes d'Actif	8
Détail des comptes de Passif	9
Détail du compte de résultat	10
Détail des Soldes Intermédiaires	12
----- A N N E X E -----	14

Attestation

Etat exprimé en euros

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de notre client :

SAS 1001 AUDIOS

pour l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, et conformément à notre convention de collaboration, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	50 816 euros
Chiffre d'affaires :	72 943 euros
Résultat net comptable :	35 923 euros

Fait à SEYSSINET PARISSET
Le 11/02/2026

Expert comptable :
BERTHERAT Laurent

Etats financiers au 31/12/2025

Bilan

Bilan

Actif		31/12/2025			31/12/2024
		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06			Net
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	48 124	48 124		
	Immobilisations corporelles	2 852	2 235	618	938
	Immobilisations financières (1)	462		462	2 962
	Total de l'actif immobilisé I	51 438	50 359	1 079	3 900
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	4 536		4 536	33 193
	Autres créances (3)	820		820	515
	Charges constatées d'avance				63
	Valeurs mobilières de placement	43 008		43 008	25 056
	Disponibilités	1 372		1 372	836
	Total de l'actif circulant II	49 737		49 737	59 663
Total général de l'actif (I + II)		101 174	50 359	50 816	63 563

Passif		31/12/2025	31/12/2024
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	5 000	5 000
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	500	500
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE	35 923	36 894
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	41 423	42 394
	Provisions pour risques et charges		
	Total II		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		7 500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	7 305	7 332
	Dettes fiscales et sociales	861	5 976
	Comptes courants d'associés	1 227	361
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total III	9 393	21 169
Total général I+II+III		50 816	63 563
(1) Dont immobilisations financières - 1 an			(4) Dont dettes à plus d'un an
(2) Dont créances à plus d'un an			Coût de revient des immobilisations acquises
(3) Dont comptes courants associés débiteurs			Prix de vente hors TVA des immob. cédées

Etats financiers au 31/12/2025

Compte de Résultat

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT COMPTABLE	Export	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)		72 943	74 977
Productions stockée			
Production immobilisée			
Subventions			
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Autres produits		5	4
Total des produits d'exploitation		72 948	74 981
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes		29 303	29 211
Impôts, taxes et versements assimilés		515	507
Salaires			
Cotisations sociales		1 080	1 060
Dotations aux amortissements et dépréciations		321	407
Dotations aux provisions			
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
Autres charges		6	5
Total des charges d'exploitation		31 225	31 191
RESULTAT D'EXPLOITATION		41 723	43 790
Produits financiers		646	695
Produits exceptionnels			
Charges financières		371	959
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices		6 075	6 632
BENEFICE ou PERTE		35 923	36 894
RESULTAT FISCAL		Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles		6 375	
Réintégrations diverses		500	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Exonérations ou abattement sur le bénéfice			
Déductions diverses			300
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1 -Déficit col.2)		42 498	
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables			
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1 -Déficit col.2)		42 498	

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	01/01/2025 12 31/12/2025 mois		01/01/2024 12 31/12/2024 mois		Ecart %	
CHIFFRE D'AFFAIRES	72 943	100,00	74 977	100,00	(2 034)	-2,71
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	72 943	100,00	74 977	100,00	(2 034)	-2,71
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	72 943	100,00	74 977	100,00	(2 034)	-2,71
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	72 943	100,00	74 977	100,00	(2 034)	-2,71
MARGES (Commerciale + Production)	72 943	100,00	74 977	100,00	(2 034)	-2,71
- Achats non stockés (c)	947	1,30	1 712	2,28	(765)	-44,67
- Autres charges externes (c)	28 356	38,87	27 499	36,68	857	3,12
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	29 303	40,17	29 211	38,96	92	0,32
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	43 640	59,83	45 766	61,04	(2 126)	-4,65
+ Subventions						
- Impôts, taxes sur rémunérations						
- Autres impôts et taxes	515	0,71	507	0,68	8	1,58
- Salaires						
- Cotisations sociales	1 080	1,48	1 060	1,41	20	1,89
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	42 045	57,64	44 199	58,95	(2 154)	-4,87
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Pds des cessions d'immos incorp. et corp.						
+ Autres produits de gestion courante	5	0,01	4		1	34,44
+ Quote-part des subv. d'invest. virée au résultat						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	321	0,44	407	0,54	(87)	-21,32
- Valeurs cptbles d'immos incorp. et corp. cédées						
- Autres charges de gestion courante	6	0,01	5	0,01	1	26,81
RÉSULTAT EXPLOITATION	41 723	57,20	43 790	58,40	(2 067)	-4,72
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	646	0,89	695	0,93	(48)	-6,97
- Charges financières	371	0,51	959	1,28	(587)	-61,28
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	41 998	57,58	43 526	58,05	(1 528)	-3,51
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	6 075	8,33	6 632	8,85	(557)	-8,40
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	35 923	49,25	36 894	49,21	(971)	-2,63

DETAIL DES COMPTES

Détail des comptes d'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
Actif immobilisé	1 079	2,12	3 900	6,14	(2 821)	-72,32
Autres immobilisations incorporelles						
LOGICIELS, BREVETS, MARQUES,	252	0,50	252	0,40		
SITE INTERNET	47 872	94,21	47 872	75,31		
AMORTIS. LOGICIELS	(252)	-0,50	(252)	-0,40		
AMORTIS. SITE INTERNET	(47 872)	-94,21	(47 872)	-75,31		
Immobilisations corporelles	618	1,22	938	1,48	(321)	-34,16
MATERIEL DE BUREAU ET INFO	2 852	5,61	2 852	4,49		
AMORTIS. MATERIEL DE BUREAU &	(2 235)	-4,40	(1 914)	-3,01	(321)	-16,75
Immobilisations financières	462	0,91	2 962	4,66	(2 500)	-84,42
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	462	0,91	2 962	4,66	(2 500)	-84,42
Total II bilan Actif RS	49 737	97,88	59 663	93,86	(9 927)	-16,64
Créances clients et comptes rattachés	4 536	8,93	33 193	52,22	(28 657)	-86,33
Collectif clients débiteurs	4 536	8,93	33 193	52,22	(28 657)	-86,33
Autres créances	820	1,61	515	0,81	305	59,28
IMPOTS SUR LES BENEFICES	557	1,10			557	
ETAT - TVA A PAYER	84	0,17	493	0,78	(409)	-82,96
TVA DEDUCTIBLE S/ ACHATS ET F.	74	0,15	22	0,03	52	238,03
TVA COLLECTEE PS CEE	105	0,21			105	
Charges constatées d'avance			63	0,10	(63)	-100,00
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			63	0,10	(63)	-100,00
Valeurs mobilières de placement	43 008	84,63	25 056	39,42	17 952	71,65
PARTS BP	43 008	84,63	25 056	39,42	17 952	71,65
Disponible	1 372	2,70	836	1,32	536	64,07
BANQUE POPULAIRE	1 342	2,64	806	1,27	536	66,49
BPARA - OPTIPLUS	31	0,06	31	0,05		0,39
Total Bilan Actif	50 816	100,00	63 563	100,00	(12 747)	-20,05

Détail des comptes de Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	41 423	81,52	42 394	66,70	(971)	-2,29
Capital Social ou individuel	5 000	9,84	5 000	7,87		
CAPITAL SOCIAL	5 000	9,84	5 000	7,87		
Réserve légale	500	0,98	500	0,79		
RESERVES LEGALES	500	0,98	500	0,79		
Résultat de l'exercice	35 923	70,69	36 894	58,04	(971)	-2,63
Subventions d'investissement						
SUB. INVES. - FRENCH TECH	20 000	39,36	20 000	31,46		
SUB. INVES. - INOVIZI	11 000	21,65	11 000	17,31		
AMORTIS. SUBVINVES - FRANCH TECH	(20 000)	-39,36	(20 000)	-31,46		
AMORTIS. SUBVINVES. INOVIZI	(11 000)	-21,65	(11 000)	-17,31		
Provisions pour risques et charges						
Total III Dettes	9 393	18,48	21 169	33,30	(11 776)	-55,63
Emprunts et dettes assimilées			7 500	11,80	(7 500)	-100,00
EMPRUNT BPI - 50K€			7 500	11,80	(7 500)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 305	14,38	7 332	11,54	(27)	-0,37
FOURNISSEURS PS	137	0,27	132	0,21	5	3,76
FOURNISSEURS NAT	7 168	14,11	7 200	11,33	(32)	-0,44
Dettes fiscales et sociales	861	1,69	5 976	9,40	(5 115)	-85,59
IMPOTS SUR LES BENEFICES			444	0,70	(444)	-100,00
TVA DEDUCTIBLE SPS CEE	105	0,21			105	
TVA COLLECTEE 20%	756	1,49	5 532	8,70	(4 776)	-86,33
Comptes courants d'associés	1 227	2,41	361	0,57	866	240,29
C/COURANT GUILLAUME GOMORD	1 227	2,41	361	0,57	866	240,29
Total du Passif	50 816	100,00	63 563	100,00	(12 747)	-20,05

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros

01/01/2025 12
31/12/2025 mois01/01/2024 12
31/12/2024 mois

Variations %

Total des produits d'exploitation	72 948 100,01	74 981 100,00	(2 032) -2,71
Production vendue Services + Travaux	72 943 100,00	74 977 100,00	(2 034) -2,71
PRESTATIONS DE SERVICES	72 715 99,69	74 977 100,00	(2 262) -3,02
PRESTATIONS DE SERVICES - HCEE	228 0,31		228
Autres produits	5 0,01	4	1 34,44
GAINS DE CHANGE	3	1	3 467,27
PRODUITS DIVERS DE GESTION	2	3	(1) -42,86
Total des charges d'exploitation	31 225 42,81	31 191 41,60	35 0,11
Autres achats et charges externes	29 303 40,17	29 211 38,96	92 0,32
PETIT OUTILLAGE	224 0,31	377 0,50	(153) -40,56
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	723 0,99	1 335 1,78	(612) -45,83
SERVEURS DIVERS	2 328 3,19	2 195 2,93	133 6,06
PRIME D'ASSURANCE	444 0,61	388 0,52	56 14,45
HONORAIRES COMPTABLES	1 150 1,58	1 075 1,43	75 6,98
HONORAIRES INFORMATIQUES	270 0,37	220 0,29	50 22,73
HONORAIRES DIVERS		1 114 1,49	(1 114) -100,00
HONORAIRES SITE INTERNET ET REPERECEN	1 876 2,57	2 155 2,87	(279) -12,95
HONORAIRES SITE BENOIT GOMORD	6 750 9,25	7 200 9,60	(450) -6,25
FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	42 0,06	43 0,06	-1,03
PUBLICITE		993 1,32	(993) -100,00
CADEAUX A LA CLIENTELE	477 0,65	380 0,51	97 25,54
POURBOIRES ET DONS	500 0,69		500
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	53 0,07		53
NDF - GUILLAUME GOMORD	1 630 2,23	2 919 3,89	(1 289) -44,16
IK - GUILLAUME GOMORD	8 898 12,20	7 072 9,43	1 827 25,83
MISSIONS RECEPTIONS	1 326 1,82		1 326
AFFRANCHISSEMENT	197 0,27	160 0,21	37 23,13
TELEPHONE	348 0,48	203 0,27	145 71,45
INTERNET	1 438 1,97	782 1,04	656 83,85
FRAIS STRIPE	7 0,01		7
SERVICES BANCAIRES	610 0,84	600 0,80	10 1,67
FRAIS ANCV	11 0,01		11
Impôts, taxes et versements assimilés	515 0,71	507 0,68	8 1,58
CET (CFE + CVAE)	515 0,71	507 0,68	8 1,58
Cotisations sociales	1 080 1,48	1 060 1,41	20 1,89
CHEQUES VACANCES	1 080 1,48	1 060 1,41	20 1,89
Dotations aux amortissements	321 0,44	407 0,54	(87) -21,32
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	321 0,44	407 0,54	(87) -21,32
Autres charges	6 0,01	5 0,01	1 26,81
PERTES DE CHANGES	2	4	(1) -30,48
CHARGES DE GESTION COURANTE	4 0,01	2	2 152,50
Résultat d'exploitation	41 723 57,20	43 790 58,40	(2 067) -4,72
Total des produits financiers	646 0,89	695 0,93	(48) -6,97
REVENUS DES VMP	646 0,89	695 0,93	(48) -6,97
Total des charges financières	371 0,51	959 1,28	(587) -61,28
INTERETS EMPRUNT BPI 50K€	309 0,42	933 1,24	(624) -66,90

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
FRAIS DOSSIER S/ OPE FI	63	0,09	26	0,03	36	140,02
Impôts sur les bénéfices	6 075	8,33	6 632	8,85	(557)	-8,40
IMPOT SUR LES BENEFICES	6 375	8,74	6 632	8,85	(257)	-3,88
REDUCTION IMPOT MECENAT	(300)	-0,41			(300)	
Résultat de l'exercice	35 923	49,25	36 894	49,21	(971)	-2,63

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires		72 943,40	100,00	74 977,10	100,00	(2 033,70)	-2,71
Marge commerciale							
Production vendue Services		72 943,40	100,00	74 977,10	100,00	(2 033,70)	-2,71
PRESTATIONS DE SERVICES		72 715,40	99,69	74 977,10	100,00	(2 261,70)	-3,02
PRESTATIONS DE SERVICES - HCEE		228,00	0,31			228,00	
Production de l'exercice		72 943,40	100,00	74 977,10	100,00	(2 033,70)	-2,71
Production de l'exercice + Marge commerciale		72 943,40	100,00	74 977,10	100,00	(2 033,70)	-2,71
Achats non stockés matières et fournitures		947,48	1,30	1 712,49	2,28	(765,01)	-44,67
PETIT OUTILLAGE		224,12	0,31	377,08	0,50	(152,96)	-40,56
Fournitures administratives		723,36	0,99	1 335,41	1,78	(612,05)	-45,83
Autres charges externes		28 355,75	38,87	27 498,60	36,68	857,15	3,12
SERVEURS DIVERS		2 328,19	3,19	2 195,12	2,93	133,07	6,06
PRIME D'ASSURANCE		444,00	0,61	387,95	0,52	56,05	14,45
HONORAIRES COMPTABLES		1 150,00	1,58	1 075,00	1,43	75,00	6,98
HONORAIRES INFORMATIQUES		270,00	0,37	220,00	0,29	50,00	22,73
HONORAIRES DIVERS				1 114,10	1,49	(1 114,10)	-100,00
HONORAIRES SITE INTERNET ET REPERECEN		1 875,50	2,57	2 154,50	2,87	(279,00)	-12,95
HONORAIRES SITE BENOIT GOMORD		6 750,00	9,25	7 200,00	9,60	(450,00)	-6,25
FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX		42,26	0,06	42,70	0,06	(0,44)	-1,03
PUBLICITE				992,67	1,32	(992,67)	-100,00
CADEAUX A LA CLIENTELE		477,38	0,65	380,25	0,51	97,13	25,54
POURBOIRES ET DONS		500,00	0,69			500,00	
VOYAGES ET DEPLACEMENTS		52,95	0,07			52,95	
NDF - GUILLAUME GOMORD		1 630,18	2,23	2 919,13	3,89	(1 288,95)	-44,16
IK - GUILLAUME GOMORD		8 898,17	12,20	7 071,58	9,43	1 826,59	25,83
MISSIONS RECEPTIONS		1 326,00	1,82			1 326,00	
AFFRANCHISSEMENT		197,00	0,27	160,00	0,21	37,00	23,13
TELEPHONE		348,46	0,48	203,24	0,27	145,22	71,45
INTERNET		1 438,04	1,97	782,18	1,04	655,86	83,85
FRAIS STRIPE		6,62	0,01			6,62	
SERVICES BANCAIRES		610,20	0,84	600,18	0,80	10,02	1,67
FRAIS ANCV		10,80	0,01			10,80	
Valeur ajoutée produite		43 640,17	59,83	45 766,01	61,04	(2 125,84)	-4,65
Impôts, taxes & versements assimilés autres		515,00	0,71	507,00	0,68	8,00	1,58
CET (CFE + CVAE)		515,00	0,71	507,00	0,68	8,00	1,58
Cotisations sociales		1 080,00	1,48	1 060,00	1,41	20,00	1,89
CHEQUES VACANCES		1 080,00	1,48	1 060,00	1,41	20,00	1,89
Excédent brut d'exploitation		42 045,17	57,64	44 199,01	58,95	(2 153,84)	-4,87
Autres produits d'exploitation		4,88	0,01	3,63		1,25	34,44
GAINS DE CHANGE		3,12		0,55		2,57	467,27
PRODUITS DIVERS DE GESTION		1,76		3,08		(1,32)	-42,86
Dotations aux amortissements et provisions		320,54	0,44	407,38	0,54	(86,84)	-21,32
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		320,54	0,44	407,38	0,54	(86,84)	-21,32
Autres charges		6,48	0,01	5,11	0,01	1,37	26,81

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
PERTES DE CHANGES	2,44		3,51		(1,07)	-30,48
CHARGES DE GESTION COURANTE	4,04	0,01	1,60		2,44	152,50
Résultat d'exploitation	41 723,03	57,20	43 790,15	58,40	(2 067,12)	-4,72
Total des produits financiers	646,35	0,89	694,76	0,93	(48,41)	-6,97
REVENUS DES VMP	646,35	0,89	694,76	0,93	(48,41)	-6,97
Total des charges financières	371,21	0,51	958,67	1,28	(587,46)	-61,28
INTERETS EMPRUNT BPI 50K€	308,71	0,42	932,63	1,24	(623,92)	-66,90
FRAIS DOSSIER S/ OPE FI	62,50	0,09	26,04	0,03	36,46	140,02
Résultat courant avant impôts	41 998,17	57,58	43 526,24	58,05	(1 528,07)	-3,51
Résultat exceptionnel						
Impôts sur les bénéfices	6 075,00	8,33	6 632,00	8,85	(557,00)	-8,40
IMPOT SUR LES BENEFICES	6 375,00	8,74	6 632,00	8,85	(257,00)	-3,88
REDUCTION IMPOT MECENAT	(300,00)	-0,41			(300,00)	
Résultat de l'exercice	35 923,17	49,25	36 894,24	49,21	(971,07)	-2,63

Etats financiers au 31/12/2025**ANNEXE**

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 50 816 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 73 595 euros et un total charges de 37 671 euros, dégageant ainsi un résultat de 35 923 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2025 et finit le 31/12/2025.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Nature des biens	Durée d'amortissement
Recherche & développement	5 ans
Logiciels, Brevet	5 ans
Matériel & outillage	3 à 5 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2025
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	48 124			48 124
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	2 852			2 852
Immobilisations financières	2 962		2 500	462
TOTAL GENERAL	53 938		2 500	51 438

AMORTISSEMENTS

	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2025
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	48 124			48 124
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	1 914	321		2 235
TOTAL GENERAL	50 038	321		50 359

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Début exercice

Augmentations

Diminutions

31/12/2025

PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	462		462
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	4 536	4 536	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	557	557	
	Taxes sur la valeur ajoutée	263	263	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES		5 818	5 356	462
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 305	7 305		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	861	861		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	1 227	1 227		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		9 393	9 393		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		7 500			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		1 227			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

--

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				

Etats financiers au 31/12/2025

ETATS FISCAUX

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012025 et clos le 31122025		Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐ Si PME innovante ☐		Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société		Adresse du siège social	
SAS 1001 AUDIOS			
SIRET 82126486800018			
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	
29 Rue René Thomas			
38000 GRENOBLE			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		SIRET	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Programmation informatique		Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 0		Bénéfice imposable à 15% 42 498	Déficit
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%			
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐ France ruralités revitalisation ☐ FRR art. 44 quindecies A ☐ Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐ Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐	Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐ Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐ Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐ Autres dispositifs ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI ☐			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☐		Si oui, indication du logiciel utilisé ACD SUITE EXPERT	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : I		Nom et adresse du conseil :	
AGORI CONSEIL 11 Rue de la Poste 38170 SEYSSINET-PARISSET Tél :			
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cochez la case correspondante)		Identité du déclarant :	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date : 26012026 Lieu : SEYSSINET-PARISSET	
N° d'agrément :		Qualité et nom du signataire : PRESIDENT	
		Signature : GOMORD GUILLAUME	
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐		prestataire :	

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

G

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts

Payées par la société elle-même

(a)

36 894

Payées par un établissement chargé du service des titres

(b)

2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)

(c)

3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées

(d)

4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus

(e)

(f)

(g)

(A préciser par nature
sur les lignes e à h)

(h)

5. Montant des revenus distribués éligibles
à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI

(i)

36 894

**6. Montant des revenus distribués non éligibles
à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI**

(i)

7. Montant des revenus répartis

total (a à h)

36 894

H

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) :

- SARL - tous les associés ;
- SCA - associés gérants ;
- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ;
- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants

Pour les
SARL

**Nombre
de parts
sociales
apparte-
nant à
chaque as-
socié en
toute pro-
priété ou
en usufruit**

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Année au cours de laquelle le versement a été effectué

à titre
de traitements
émoluments
et indemnités
proprement dits

à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	
Indemnités forfaitaires	Rembour- sements

à titre de frais professionnels
autres que ceux visés dans les
colonnes 5 et 6

Indemnités forfaitaires

Rembour-
sements

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2025)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise	SAS 1001 AUDIOS
et Date de clôture de l'exercice	31122025

I	DIVERS
---	--------

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
---	---

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2024, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %			
	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)
---	---

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise		SAS 1001 AUDIOS		29 Rue René Thomas		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				38000 GRENOBLE			
SIRET		8 2 1 2 6 4 8 6 8 0 0 0 1 8		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122025	
				Exercice N-1 clos le		31122024	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		Net	
		1		2		3	
ACTIF IMMOBILISE							
Immobilitisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*		010		012			
		014		016			
Immobilitisations corporelles*		028		030			
Immobilitisations financières* (1)		040		042			
Total I (5)		044		048			
		51 438		50 359		1 079 3 900	
STOCKS							
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052			
Marchandises *		060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)		068		070		4 536 33 193	
		072		074		820 515	
Valeurs mobilières de placement		080		082		43 008 25 056	
Disponibilités		084		086		1 372 836	
Charges constatées d'avance *		092		094			
Total II		096		098		49 737 59 663	
Total général (I + II)		110		112		50 816 63 563	
PASSIF							
				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES							
Capital social ou individuel *		120		5 000		5 000	
Ecart de réévaluation		124					
Réserve légale		126		500		500	
Réserves réglementées*		130					
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132					
Report à nouveau		134					
Résultat de l'exercice		136		35 923		36 894	
Subventions d'investissement		137					
Provisions réglementées		140					
Total I		142		41 423		42 394	
Provisions pour risques et charges		154					
Total II							
DETTES (4)							
Emprunts et dettes assimilées		156				7 500	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
Fournisseurs et comptes rattachés *		166		7 305		7 332	
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 756)		172		861		5 976	
Comptes courants d'associés		173		1 227		361	
Autres dettes		175					
Produits constatés d'avance		174					
Total III		176		9 393		21 169	
Total général (I + II + III)		180		50 816		63 563	
RENVOIS							
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4) Dont dettes à plus d'un an		195	
(2) Dont créances à plus d'un an		197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs		199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 1001 AUDIOS		Exercice N clos le 31122025		Exercice N-1 clos le 31122024		Néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210					
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons	215		214					
		intracommunautaires	217		218	72 943	74 977			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222					
	Production immobilisée *				224					
	Subventions d'exploitation reçues				226					
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230	5	4			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	72 948	74 981			
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234					
	Variation de stock (marchandises) *				236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240					
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	29 303	29 211			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	515		244	515	507			
	Rémunérations du personnel *				250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252	1 080	1 060			
PRODUITS ET CHARGES DIVERSES	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255			254	321	407			
	Dotations aux provisions				256					
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262	6	5			
			260							
	Total des charges d'exploitation (II)				264	31 225	31 191			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	41 723	43 790			
PRODUITS ET CHARGES DIVERSES	Produits financiers (III)				280	646	695			
	Produits exceptionnels (IV)				290					
	Charges financières (V)				294	371	959			
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		347		300					
			348							
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	6 075	6 632			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	35 923	36 894			
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	35 923	314				
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles*				322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	6 375				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écart de valeurs liquidatives sur OPC*	248					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))				249					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997					
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44, quinquies)	138	
				Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
ZFANG (44 quaterdecies)		345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993		
Zone franche urbaine (44 octies A)		987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127		Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181		
dont divers*		Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	42 498	354				
Déficits		Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356				
		Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	42 498	372				

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2025

Formulaire obligatoire (article 302 Sepuies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS 1001 AUDIOS										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *											
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice											
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410	48 124	412		414		416	48 124												
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470	2 852	472		474		476	2 852												
	Immobilisations financières	480	2 962	482		484	2 500	486	462												
TOTAL		490	53 938	492		494	2 500	496	51 438												
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500	48 124	502		504		506	48 124												
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560	1 914	562	321	564		566	2 235												
	TOTAL	570	50 038	572	321	574		576	50 359												
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	Cf. état 2033C-Détail														
		6	7	8	9	10															
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
						19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS 1001 AUDIOS**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations		Reprises		
Fonds commercial	681		683		
Autres Immob. incorp.	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715		2
Constructions	720		725		3
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5
Matériel de transport	750		755		6
Autres immobilisations corporelles	760		765		7
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780

II DÉFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice 982 ter
Déficits imputés		983
Déficits reportables		984
Déficits de l'exercice		860
Total des déficits restant à reporter		870

III DIVERS		
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374 19 319
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378 1 547
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 1001 AUDIOS		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01012025		et clos le : 31122025	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 82126486800018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 1001 AUDIOS

ADRESSE (voie) 29 Rue René Thomas

CODE POSTAL 38000

VILLE GRENOBLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000
TOTALISATION	905	2	TOTALISATION	906	1 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) ☒ M Nom de famille GOMORD Prénom(s) Benoît
Nom d'usage % de détention 40,00 Nb de parts ou actions 400
Naissance : Date 23071982 N° département 612 Commune ARGENTAN Pays FRANCE
Adresse : N° 39 Voie Quai de la Graille
Code postal 38000 Commune GRENOBLE Pays FRANCE

Titre (2) ☒ M Nom de famille GOMORD Prénom(s) Guillaume
Nom d'usage % de détention 60,00 Nb de parts ou actions 600
Naissance : Date 04101986 N° département 61 Commune ALENCON Pays FRANCE
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2033B - Divers à réintégrer
au 31/12/2025

Libellé	Montant
DONS	500
Totalisation	500

2033B - Divers à déduire au 31/12/2025

Libellé	Montant
MEC-Réduction d'impôt mécénat	300
Totalisation	300



Formulaire obligatoire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Au titre de l'année civile 2025

Néant	X
-------	---

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires réunis le 14 mars 2026

Le 14 mars 2026, à 12h00, les actionnaires de la société 1001Audios, société par actions simplifiée au capital de 5000 euros, dont le siège social est situé au 29 rue René Thomas, 38000 Grenoble immatriculée au RCS de GRENOBLE sous le numéro SIREN 821 264 868, se sont réunis à Grenoble, au siège social, sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 16 février 2026.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires.

L'assemblée est présidée par M. GOMORD Guillaume président de la société.

M. GOMORD Benoit est désigné comme secrétaire de la séance.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 2 actionnaires, représentant la totalité des actions sur les 1000 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- La copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- Les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;
- La feuille de présence ;
- Le rapport du président ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.
- Le bilan 2025 clos à la date du 31/12/2025

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les forme et délai prévus par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 ;

- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires ;

Puis lecture est donnée du rapport du président.

La discussion est ouverte :

Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

G. G.

BG

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 35 923,17 € de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice : 35 923,17 €
- Distribution à titre de dividende global aux associés d'une somme de : 35 923,17 €, soit 35.92 € par action
- Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2026 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,60%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Ce dividende sera mis en paiement en 2026 et sera articulé de la façon suivante :

- Prélèvement unique de 11 279,88 euros de PFU en avril 2026
- Le Président M. GOMORD Guillaume détient 600 parts sociales et recevra $(600 * (35,92 - 11,28)) = 14 785,97$ euros
- Le Directeur Général M. GOMORD Benoît détient 400 parts sociales et recevra $(400 * (35,92 - 11,28)) = 9 857,32$ euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

La non-divulgaration des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025. Le dépôt des comptes annuel pour cet exercice sera accompagné du document de Déclaration de confidentialité des comptes annuels dans leur intégralité

Cinquième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 24 des statuts, par M. GOMORD Benoit et M. GOMORD Guillaume pour servir et valoir ce que de droit.

Le 14 mars 2026 à Grenoble

M. GOMORD Guillaume, Le Président

M. GOMORD Benoit, Le Directeur Général

